



SOURIRES DU NEPAL

Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association loi 1901



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DU 30 NOVEMBRE 2013

Notre assemblée annuelle s'est tenue le 30 Novembre 2013 dans les bureaux d'ASHURST à PARIS.
Nous étions 10 familles présentes ou représentées : famille Forceville, famille Duranton, famille Accary, famille Senechal, famille Rolland, famille Graignic, famille Bertrand, famille Dolci, famille Lauby, famille Thomas.
L'ordre du jour a été traité.

Décisions de l'Assemblée Générale

Les statuts et la carte d'adhérent seront envoyés aux membres de l'association.

Les 20 familles adhérentes seront destinataires de la **carte de vœux 2014**. Cette carte sera confectionnée par les enfants volontaires à l'occasion des prochaines vacances.

Comme l'an passé, les envois seront élargis au carnet d'adresses de l'association incluant les officiels (MAI, AFA, CG, ODA, MCN, Dr De Monleon, Mahendra Shrestha, les Ambassadeurs...) et les familles connues ayant adoptées au Népal...

Le fichier des adresses sera remis à jour par la trésorière et la secrétaire. Les envois de carte de vœux aux particuliers inclueront un bulletin d'adhésion 2014.

Soutien de SDN à une éventuelle reprise des adoptions au Népal : Le dernier mail de Mahendra Shrestha note une amélioration. L'ODA de Marseille prépare un voyage sur place auquel il souhaiterait associer le Dr De Monléon. L'ODA travaille à une feuille de route dans cette perspective. Madame Bourdillon de la COFA doit se rendre à la MAI en décembre et solliciter un mandat pour rencontrer les autorités népalaises sur place.

SDN relancera Monsieur Frayssé par un courrier de suivi.

La nouvelle Ambassadrice de France au Népal sera destinataire d'une carte de vœux avec présentation de notre association.

Afin de ne pas freiner nos travaux, les échanges de mail entre les membres du bureau doivent, lorsque cela est opportun, mentionner le délai pendant lequel la concertation reste ouverte. Il est entendu qu'au-delà de ce délai "qui ne dit mot consent" !

Maintien des **news letters** pour favoriser la communication.

Participation aux **CA du MASF** en alternance pour les 3 membres de SDN qui y sont inscrits avec restitution au CA de SDN.

SOURIRES DU NEPAL

Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association Loi 1901

Siège social : 20 Rue Clerc 75007 PARIS

www.souriresdunepal.fr



SOURIRES DU NEPAL

Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association loi 1901



Rapport moral (en annexe) voté.
Rapport financier voté.

Election de membres du conseil d'administration

Membres sortants :

Diane Sénéchal, Sophie Bertrand, Sylvie Thomas

Se représentent :

Diane Sénéchal, Sophie Bertrand, Sylvie Thomas

Se présente :

Marie-Andrée Rolland

Elues à l'unanimité :

Diane Sénéchal, Sophie Bertrand, Sylvie Thomas, Marie-Andrée Rolland

Le conseil d'administration est composé de Diane Senechal, Sophie Bertrand, Sylvie Thomas, Marie-Andrée Rolland, Lilian Dolci, Béatrice Graignic, il se réunira pour désigner les membres composant le bureau

Activités programmées pour 2014 :

- Recherche d'atelier (tangka ? Graphisme ? Histoire de l'art népalais ? Culture ?...) dans un musée comme le Quai Branly, Guimet ...
- Week-end festif : proposition de 3 lieux et 3 dates par mail sur les forums pour jauger la faisabilité
- Projection d'un film pour une soirée à thème pour les parents
- Pique-nique annuel SDN concomitant au festival de la maison culturelle du Népal, à Paris.

La séance est levée à l'issue des débats.

Fait à Paris, le 29 décembre 2013,

La présidente

La secrétaire



SOURIRES DU NEPAL

Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association loi 1901



Rapport Moral AG « Sourires du Népal » novembre 2013

La vie de l'association en 2012-2013 a donné l'occasion de rencontres conviviales avec parents et enfants, sous des formes différentes :

- « Dal Bath » familial à l'issue de la dernière AG avec une vingtaine d'adhérents.
- Au mois de mars 2013, une visite des collections népalaises du Musée Guimet de Paris pendant laquelle 23 curieux de Sourires du Népal se sont laissés captiver par les commentaires d'une charmante conférencière, avant d'aller goûter dans les jardins du Trocadéro.
- Debut juin 2013, nous avons organisé notre pique nique annuel SDN dans le cadre du festival de la Maison Culturelle du Népal à Paris, pour une trentaine de membres de SDN, sous le charme des danses, des musiques et des rites sans oublier la gastronomie. Les enfants y jouent toujours beaucoup et les adultes ont plaisir à se retrouver autour de l'apéro offert par l'association.
- Mi-juin, lors de la venue de la délégation népalaise, SDN a organisé une promenade en bateau sur la Seine suivie d'un goûter au Champ de Mars pour une dizaine de familles, ayant adopté en individuel ou par l'ODA, réunie autour de la Délégation Népalaise. Cet important moment convivial a permis à la délégation de constater la joie de vivre de nos enfants.

Concernant nos autres actions, nous avons travaillé durant plusieurs mois en lien avec l'ODA de Marseille pour organiser l'accueil d'une délégation népalaise. Grâce à la relation de confiance que nous avons tissée avec M. Mahendra Shresta (joint secretary) depuis sa venue en 2008, nous avons pu construire cette étape importante ayant l'objectif d'une concertation entre les autorités centrales de nos deux pays. Les échanges avec la délégation ont mis en valeur les évolutions engagées par les autorités népalaises pour répondre aux exigences de la convention de la Haye.

Dans ce contexte de reprise de contacts entre l'autorité népalaise, l'ODA et la MAI, nous avons nous mêmes sollicité une rencontre avec Monsieur Frayssé, Ambassadeur pour l'adoption internationale qui nous a reçu avec un représentant du MASF. Nous l'avons interrogé sur les avancées concernant l'adoption au Népal et constaté qu'il a été sensible aux efforts fournis par les autorités népalaises. Monsieur Frayssé devait interroger ses homologues européens. Nous suivons le sujet ...

Nous sommes également en contact par le biais de forums avec des familles italiennes et des familles espagnoles.

SL

SB

Leseq

B



SOURIRES DU NEPAL

Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association loi 1901



Notre inscription au conseil d'administration du MASF (mouvement pour l'adoption sans frontières) nous a permis d'apporter notre collaboration au travail pour la défense de l'adoption plénière et les thématiques qui suivent l'actualité des différents pays.

SDN a également assisté au colloque organisé par la MAI réunissant les acteurs de l'adoption sur le thème: « L'arrivée de l'enfant en France : la fin du processus d'adoption ? »

30/11/13
Levy



SOURIRES DU NEPAL

Association des familles adoptives d'enfants nés au Népal

Association loi 1901



**CA NOVEMBRE 2013
SOURIRES DU NEPAL**

Le Ca s'est réuni suite à l'assemblée générale pour élire le nouveau bureau :

Réélection du bureau

Ne se représente pas comme présidente :

Diane Sénéchal

Ne se représente pas comme vice-présidente :

Sophie Bertrand

Ne se représente pas comme secrétaire :

Sylvie Thomas

Se représente comme présidente :

Sylvie Thomas

Se représente comme vice-présidente :

Diane Sénéchal,

Se représente comme secrétaire :

Sophie Bertrand

Le conseil d'administration composé de Diane Senechal, Sophie Bertrand, Sylvie Thomas, Marie-Andrée Rolland, Lilian Dolci, Béatrice Graignic, a voté l'élection du bureau suivant :

Présidente : Sylvie THOMAS
Vice-Présidente : Diane SENECHAL
Trésorière : Béatrice GRAIGNIC
Secrétaire : Sophie BERTRAND

Fait à Paris, le 29 décembre 2013,

La présidente

La secrétaire